

COMITE DES FETES DE MALAFRETAZ



ASSEMBLEE GENERALE
Du
26 Septembre 2018

Présents :

<i>BERTHILLIER Béatrice</i>	<i>Bénévole</i>
<i>CHAPUIS Nathalie</i>	<i>Bénévole</i>
<i>CHAPUIS Philippe</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>CHAPUIS Jean François</i>	<i>Association Sportive Montrevelloise</i>
<i>FAVRE Monique</i>	<i>Fleurissement</i>
<i>FAVRE Georges</i>	<i>Club des Anciens</i>
<i>FAYARD Jean Jacques</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>FERA Yannick</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>FLAMIN Patrice</i>	<i>Club du Nez de Cochon</i>
<i>GUILLEMAUD Jean Yves</i>	<i>Section Cyclo</i>
<i>GUILLEMOD Frédéric</i>	<i>Bénévole</i>
<i>GUILLEMOD Sandrine</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>HOCQUAUX Nicolas</i>	<i>Sou des Ecoles</i>
<i>LEROUX Gary</i>	<i>Représentant Mairie</i>
<i>LOUAT Mickaël</i>	<i>Sou des Ecoles</i>
<i>MASSA Patricia</i>	<i>Comité des Fêtes</i>
<i>MICHEL Dominique</i>	<i>Association Sportive Montrevelloise</i>
<i>MONNIER Paul</i>	<i>Club des Anciens</i>
<i>PASCAL Laurie</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>PAUGET Didier</i>	<i>Club du Nez de Cochon</i>
<i>PRAT Nicolas</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>RAFFOURT Didier</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>TISSOT Yann</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>TREBOS Fabrice</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>VERITE Nicolas</i>	<i>Bénévole</i>
<i>VERNOUX Patrick</i>	<i>Bénévole</i>
<i>VEUILLET Philippe</i>	<i>Chasseurs Montrevel-Cuet-Malafretaz</i>

Excusés :

<i>BELFIS Sylvain</i>	<i>Représentant Mairie</i>
<i>BREVET Gérard</i>	<i>Bénévole</i>
<i>CHAHMI Monique</i>	<i>Malafretaz Lecture</i>
<i>DEMOUSTIER Charlène</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>DEMOUSTIER Patrice</i>	<i>Bénévole</i>
<i>MERLE Jérôme</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>MOINE Georges</i>	<i>Chasseurs Montrevel-Cuet-Malafretaz</i>
<i>MONNIER Chantal</i>	<i>Bénévole</i>
<i>PENIN Sandra</i>	<i>Sou des Ecoles</i>
<i>PONCET Thomas</i>	<i>Comité des Fêtes (bureau)</i>
<i>VIVIET Alain</i>	<i>Maire</i>

ORDRE DU JOUR

Avant-propos du président

Bilan d'activités 2017-2018

Compte rendu financier 2017-2018

Approbation des bilans d'activités et financiers

Achats principaux 2017-2018

Stock matériel et tarif de location

Accueil de nouveaux membres et renouvellement du tiers sortant

Achats éventuels 2018 – 2019

Activités prévisionnelles 2018 - 2019

Vaisselle Bio

AVANT PROPOS SU PRESIDENT

*Faire vivre **notre village**, animer, fédérer les associations, mettre à votre disposition du matériel, mais aussi unir, c'est le but du Comité des Fêtes. Vous êtes venu nous aider lors de nos manifestations!
Vous avez forcément fait de nouvelles rencontres, partagés des moments sympathiques et conviviaux entres bénévoles.*

Rassembler et se sentir soutenu comme vous le faites, motive notre engagement au sein du Comité Des Fêtes.

BILAN D'ACTIVITES 2017-2018

☞ 04 octobre 2017 : **CALENDRIER DES FETES**

Le comité a la charge d'établir le calendrier des manifestations de chaque association de la commune de MALAFRETAZ afin de le transmettre à l'ex COM COM qui en édite un avec toutes celles organisées dans les 14 communes.

Vous trouverez le calendrier des manifestations dans le petit bulletin de MALAFRETAZ et sur le site de la commune de MALAFRETAZ.

☞ 18 novembre 2017 : **JOURNEE DES BENEVOLES**

Samedi matin installation des illuminations, nettoyage du matériel dans une ambiance sympathique, forte d'une trentaine de personnes.

Le montage et démontage des décorations sur les poteaux des lampadaires ainsi que devant la salle d'animation sont assurés par l'entreprise MICHELARD, financés par la commune.

Cette année le montage du sapin dans la salle d'animation s'est fait le même jour.

SOIREE DES BENEVOLES

56 personnes se sont retrouvées pour prendre un verre à la salle de réunion, puis départ pour la TOQUE ROSE pour déguster un délicieux repas.

☞ 03 décembre 2017 : **ILLUMINATIONS**

17 heures, Malafretaz Lecture fait vivre la magie des contes pour enfants. Merci à Malafretaz Lecture pour leur participation, en espérant poursuivre ce partenariat.

18 heures, retraite aux flambeaux. Puis dégustation de marrons grillés, tartines de fromage fort, vin chaud, chocolat devant la salle d'animation
Bonne affluence, grâce à un temps particulièrement clément.

☞ 06 janvier 2018 : **DEMONTAGE DES ILLUMINATIONS**

Merci à toutes et tous pour votre participation ce jour-là.

☞ 17 et 18 Mars 2018 : **BANQUET DES CLASSES** : organisé par les 40 ans

Le Comité met à la disposition des organisateurs du banquet un compte « Comité des Fêtes classes » afin d'éviter chaque année de créer une association avec un président, un trésorier, et un secrétaire par les conscrits.

L'argent en compte provient uniquement des résultats des années antérieures. Le CF n'alimente pas ce compte, **et n'en tire aucun bénéfice, il est exclusivement réservé à cette manifestation.**

Les classards peuvent prendre contact rapidement avec le comité des fêtes pour leur donner les procurations sur le compte classe.

☞ 07 et 08 Avril 2018 : **VOGUE**

Vendredi soir : MERCI à tous ceux qui sont venus aider à la préparation de la vogue.

Samedi : ✓ REPAS PAËLLA

185 repas paëlla et 30 repas enfants servis avec, comme l'année précédente, un repas spécial pour les enfants avec saucisses/frites
Confectionné par nos cuisiniers Gaël et Franck.

✓ Buvette à l'extérieur.

✓ Feu d'artifice tiré en musique, au centre du village, par
CONCEPT FEU CREATION. Prestation à la hauteur de nos attentes.

Dimanche : ✓13ème FOIRE FOUILLE

Environ 116 exposants soit 672 mètres.

Dès 4 heures du matin les exposants sont placés.

Tarif exposants : 1 € / mètre. Gratuit pour les visiteurs.

✓ Ouverture des 2 buvettes le matin et vente de croissant avec une formule.

✓ A midi les fameux Mc Malaf / frites pris d'assaut comme chaque année.

✓ La buvette

✓ Les animations foraines : les petites auto scooter nous ont encore posé un lapin. Remplacés au pied levé par une structure gonflable.

✓ Cette année, animation de rue avec la bandas CRESCENDO TRIO pour le plaisir de nos oreilles.

✓ Exposition de vieilles voitures, présentée par les Nez de Cochon.

✓ Stand de maquillage pour les enfants grâce aux bénévoles de l'école d'esthétique DUMONCEAU de Bourg en Bresse et de Sabrina.

**Un grand merci, à tous les acteurs de cette Vogue, merci pour votre dévouement.
Sans vous rien n'est possible.**

Je souhaite citer particulièrement:

✓ La commune qui a participé au financement du feu d'artifice et a permis l'utilisation des installations et matériels communaux ainsi que les services de l'agent technique.

✓ Les pompiers de MALAFRETAZ pour la sécurité lors du feu d'artifice.

✓ Philippe et Karine RAVIER, pour la mise à disposition de leur terrain pour le feu d'artifice et la foire fouille.

✓ La presse : Marie-Pierre MICHELON notre reporter local.

☞ Vendredi 13 avril 2018

Nous nous sommes retrouvés à la salle de réunion pour un apéritif dînatoire, l'occasion d'échanger quelques anecdotes, et de faire connaissance pour certains.

COMPTE RENDU FINANCIER 2017-2018

VOGUE 2018

RECETTES

REPAS PAELLA	3 532 €
FOIREFOUILLE	2 775 €
BUVETTE	3 459 €
SUBVENTION MAIRIE	800 €
	<hr style="width: 100%;"/>
	10 566 €

DEPENSES

REPAS	1 824 €
FOIREFOUILLE	925 €
BUVETTE	1 287 €
FEU D'ARTIFICE	1 800 €
ANIMATION DE RUE	380 €
REMERCIEMENT VOGUE	204 €
	<hr style="width: 100%;"/>
	6 420 €

RESULTAT DE LA VOGUE **4 146 €**

*Résultat Vogue 2017 avec subvention 2017 = 6 113 €
(feux d'artifice facturé partiellement)*

Résultat Vogue 2016 avec subvention 2016 = 5 392 €

Résultat Vogue 2015 avec subvention 2015 = 4 447 €

Résultat Vogue 2014 avec subvention 2014 = 4 110 €

SUBVENTIONS (2018)

- Feux d'artifice : 800€	
- Illuminations : 250€	
	<hr style="width: 100%;"/>
TOTAL	1 050 €

Compte de résultat SAISON 2017/2018

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT	2016/2017 RESULTAT
VOGUE Dont subvention : 800 €	13 456,00 €	9 309,83 €	4 146,17 €	6 113,16 €
ILLUMINATION Dont subvention : 250 €	335,65 €	513,35 €	-177,70 €	-85,74 €
LOCATION DE MATERIEL	972,00 €	8 650,98 €	-7 678,98 €	-715,75 €
INTERETS COMPTES SUR LIVRET ET FRAIS	79,35 €	4,18 €	75,17 €	53,26 €
FONCTIONNEMENT				
FOURNITURES		161,44 €	-161,44 €	-97,63 €
ASSURANCE		767,27 €	-767,27 €	-401,39 €
REPAS DES BENEVOLES	808,00 €	2 550,92 €	-1 742,92 €	-760,62 €
VAISSELLES BIO	65,68 €	477,55 €	-411,87 €	-464,25 €
DON		0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES MANIFESTATIONS (Assemblée générales, plénière, etc.)	47,50 €	544,28 €	-496,78 €	-347,12 €
	15 764,18 €	22 979,80 €	-7 215,62 €	3 293,92 €

Position de trésorerie au 16/09/2018

Solde sur compte courant	5 078,96 €
Solde Livret A	5 548,01 €
TOTAL	10 626 ,97 €

Parts sociales 400 €

APPROBATION DES COMPTES RENDUS D'ACTIVITES ET FINANCIERS

Il est procédé à l'approbation des dits comptes rendus.

Bilan d'activités : Contre = 0 , Abstention = 0 ,
Compte rendu financier Contre = 0 , Abstention = 0 ,

Les 2 comptes rendus sont adoptés à l'unanimité.

ACHATS 2017 - 2018 :

- Remorque Frigo (7 218 €)
 - Réparation du bar (114 €) (qui appartenait à l'origine au foyer rural)
 - 6 Manges debout (321 €)
 - Matériels électriques (500 €) Dont 1 coffret de chantier Suite au vol
 - Caisse à outils (264 €) Suite au vol
 - 1 grosse casserole (195 €)
- TOTAL = 8 612 €

Je remercie la commune pour la mise à disposition du local rue du Centre et également de l'ancienne caserne des pompiers pour remiser la remorque réfrigérée.

STOCK DU COMITE et TARIF DE LOCATION

Conformément à ses statuts, le COMITE a investi dans du matériel mis à disposition des associations et des habitants suivant les modalités établies.

Ainsi le Comité dispose de:

- 2 chapiteaux (9m x 5m)
- 1 remorque réfrigérée, marque HUMBAUR 4.91 m² – PTAC 950 kg.
- 1 poêle à paëlla Ø 1.00 m, avec trépied et réchaud 3 feux Ø800 mm
- 1 grande casserole 90 Litres avec trépied et brûleur 3 feux, 2 robinets.
- 1 faitout 36.5 litres – Ø36 cm, hauteur 36 cm
- 2 verseuses thermos de 1,5
- 36 saladiers Ø24 cm en Pyrex
- 15 louches en inox
- 30 pichets plastiques 1 litre
- 1 lot de pichet, 1 litre en verre.
- 24 cruches en verre 1 litre
- 1 projecteur lampe iodure
- 10 tables en bois 0.80 m x 2.00 m
- 130 chaises plastiques pouvant être utilisées à l'intérieur (classement au feu)
- 1 appareil à Hot Dog + 2 pinces
- 1 percolateur 120 tasses, 15 litres
- 1 Cafetière simple avec 2 verseuses inox 1.5 l
- 1 Cafetière double avec 4 verseuses inox 1.8 l
- 1 Grill Modèle TG 535 puissance 4000w – 640 x 380 x 475 – 2 niveaux –
- 1 Essoreuse à salade professionnelle
- 3 Baquets en plastique
- 80 Plateaux de service en plastique
- 2 réchauds à gaz 3 robinets
- 5 crêpières
- Des verres à canon
- Des torchons de vaisselles.
- 1 lot de chasuble jaune (floqué Comité des Fêtes).
- Divers matériels servant aux illuminations
- un stock de vaisselle et verres biodégradables

- 4 malles 500x900
- une mallette d'outillage en aluminium : Comprenant 132 outils
- 6 réglettes étanches tubes fluo 2 x 58w lg 150 cm (éclairage chapiteau).
- 1 coffret électrique aux normes (avec arrêt d'urgence, prises 220 V, ...)
- 1 échelle en aluminium 4m
- 1 grande échelle double en aluminium 7m
- 1 Mégaphone
- 2 enrouleurs 220/230v
- 2 Rallonges 380/400v, longueur : 25 m.

Merci au club des anciens pour la mise à disposition de leurs tables.

Pour la sortie de matériel tel que chapiteau ou remorque réfrigérée, un contrat est systématiquement établi entre les partis (particuliers ou associations).

L'ensemble du matériel est mis gratuitement à la disposition des associations.

TARIF DE LOCATION :

Liste du matériel disponible à la location					
Matériel	Nb en stock	Commentaires	Forfait week-end Intra-commune (*)	Forfait week-end Extérieur commune	Caution
Remorque réfrigérée PTAC 1600KG	1	Véhicule et permis de conduire selon réglementation en vigueur	70 €	120 €	2 000 €
Chapiteau, 5m x 9 m Environ 45 personnes	2	Prévoir 6 personnes pour le montage	50 €	80 €	1 000 €
Table 2,00 m x 0,80 8 personnes	10	Tarif par lot de 3 tables et 24 chaises	8 €	24 €	250 €
Table 2,00 m x 0,75 8 personnes	12	Tarif par lot de 3 tables et 24 chaises	8 €	24 €	250 €
Chaise plastique	130	Classe M2	0,5 /u	1,50 / u	100 €
Mange debout	6	Ø 0,80 M	2 €	3 €	100 €
Cafetière 2 pots	1	2 pots inox de 1,5 l	10 €	15 €	500 €
Cafetière 4 pots	1	4 pots inox de 1,5 l	10 €	15 €	500 €
Percolateur	1	15 litres	10 €	15 €	150 €
Réchaud à gaz	2	Détendeur Butane (gaz non fourni)	5 €	15 €	50 €
Chauffe saucisse	1	3 piques	5 €	15 €	50 €
Essoreuse à salade	1	20 litres	2 €	15 €	100 €
Poêle à paëlla, Ø 1,00 mètre	1	Avec réchaud et détendeur Butane	20 €	40 €	500 €

(*) intra commune = habitants de Malafretaz et utilisation sur la commune de Malafretaz

Approbation des tarifs :

Contre = 0 Abstentions = ...0.....

Les tarifs de location sont adoptés à l'unanimité

ACCUEIL DE NOUVEAUX MEMBRES ET RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Membres du comité des fêtes

☞ 2 membres de chaque association suivante :

- Amicale des pompiers,
- Anciens combattants,
- Association Sportive de la Ferme Equestre,
- Chasseurs MALAFRETAZ,
- Chasseurs MONTREVEL – CUET - MALAFRETAZ,
- Club des anciens,
- Amicale des Donneur de Sang,
- Fleurissement,
- Club du Nez de cochon,
- Malafretaz lecture,
- Section cyclo,
- Sou des Ecoles,
- Foyer rural.

☞ Patricia MASSA

☞ Katia GARBAZ

Départs :

DEBOURG Sabrina

Le foyer rural, adhérent au comité des fêtes, a officiellement cessé toute activité et a été dissout.

Accueil de nouveaux membres :

Nous avons une demande d'adhésion de l'ASM (Association Sportive MONTREVELLOISE).

Chaque nouvelle adhésion d'association entraîne un droit d'entrée de 15 €

Approbation de l'entrée de l'ASM au comité des fêtes

Contre = 0

Abstention =

L'entrée de l'ASM au comité des fêtes est adoptée à l'unanimité

Il est précisé que, selon les statuts, article 5, des personnes ne faisant pas partie d'une association peuvent entrer au Comité.

Sont accueillis comme nouveaux membres :

- Béatrice BERTHILLIER

Approbation par l'assemblée des membres rentrant au comité des fêtes:

Contre = 0 , Abstention = 0 .

L'entrée de Béatrice BERTHILLIER au comité des fêtes est adoptée à l'unanimité

Membres du bureau : Actuellement **le bureau** est constitué comme suit :

		Membres de Commission
Président	Jean Jacques FAYARD	
Vice-président en charge de la vogue	Didier RAFFOURT	Philippe CHAPUIS Yannick FERA Jérôme MERLE Yann TISSOT Nicolas PRAT Charlène DEMOUSTIER Jean Jacques FAYARD Sandrine GUILLEMOD
Vice-président en charge des illuminations	Fabrice TREBOS	Yannick FERA Jérôme MERLE Jean Jacques FAYARD Thomas PONCET Yann TISSOT
Secrétaire	Sandrine GUILLEMOD	
Secrétaire Adjoint	Sabrina DEBOURG	
Trésorière	Laurie PASCAL	
Trésorier Adjoint	Thomas PONCET	
Membres du bureau	Yann TISSOT Philippe CHAPUIS Jérôme MERLE Yannick FERA Nicolas PRAT Charlène DEMOUSTIER	
En charge du Matériel		Jean Jacques FAYARD Yann TISSOT Nicolas PRAT

Echéance des tiers :

		Renouvellement en...	entré au bureau en
FAYARD	J Jacques	2018	1997
PASCAL	Laurie	2018	2009
TREBOS	Fabrice	2018	2009
TISSOT	Yann	2018	2015
FERA	Yannick	2019	2010
GUILLEMOD	Sandrine	2019	2010
RAFFOURT	Didier	2019	2010
MERLE	Jérôme	2019	2013
DEBOURG	Sabrina	2019	2013
PRAT	Nicolas	2019	2016
PONCET	Thomas	2020	2011
CHAPUIS	Philippe	2020	2014
DEMOUSTIER	Charlène	2020	2017

Le tiers sortant pour cette Assemblée générale est représenté par

- Jean Jacques FAYARD
- Laurie PASCAL
- Fabrice TREBOS
- Yann TISSOT

Il est proposé son renouvellement.

Et départ de Sabrina DEBOURG.

Approbation du renouvellement du tiers sortant au comité des fêtes

Contre = 0 Abstention = 0.....

Le renouvellement du tiers sortant est adopté à l'unanimité

Membres entrant au bureau du comité des fêtes :

- Béatrice BERTHILLIER
-

Approbation par l'assemblée des membres rentrant au bureau du comité des fêtes :

Contre = 0 , Abstention = 0 .

L'entrée de Béatrice BERTHILLIER au bureau du comité des fêtes est adoptée à l'unanimité

Election du bureau

Le bureau se réunira jeudi 04 octobre 2018 à 20h30 pour élire les membres du bureau.

PROJETS ACHATS DE MATERIEL 2018 - 2019 :

- Achat de caisse pour stockage cafetière, chauffe saucisse, grill.
- Matériel pour les illuminations
- Friteuse double 2 x 6.5 litres, tension 230 v – Valeur environ 250 €

Si des associations ont des besoins, n'hésitez pas à nous en faire part.

ACTIVITES PREVISIONNELLES 2018- 2019

Organisation des manifestations:

Il est précisé que les membres représentants des associations au Comité des Fêtes ne doivent pas être les seuls actifs auprès du Comité et qu'il leur appartient de mobiliser d'autres collègues de leur association.

☞ **Mercredi 10 octobre 2018** : Réunion plénière : préparation du calendrier des fêtes

☞ **Samedi 17 novembre 2018** : Matinée des bénévoles :
 Nettoyage du matériel
 Préparation des illuminations

Soirée des bénévoles

☞ **1 soir de la dernière semaine de novembre 2018 (18h)** : Montage du sapin

☞ **Dimanche 2 décembre 2018** : Illuminations
 Contes pour enfants avec MALAFRETAZ LECTURE
 Retraite au flambeau pour les enfants.
 Traditionnel marrons, tartines, etc..

☞ **13 et 14 avril 2019** : Vogue
 Rappel: 2ème week-end d'avril sauf si celui-ci est le dimanche de Pâques, auquel cas elle aura lieu le 3^{ème}.

VAISSELLE BIO


Pour la 7^{ème} année, nous avons utilisé de la vaisselle, des verres et des tasses biodégradables pour nos manifestations.

Certaines associations nous ont rejointes dans cette démarche écologique.

Le comité des fêtes se porte centrale d'achat pour les associations et les particuliers.

Vous pouvez passer vos commandes auprès du comité des fêtes avant le 1^{er} novembre.

Tarif 2017

COMMANDE du 19/11/2017	Ref:	Image	Conditionnement	Nb :	Total TTC	Tarif /u port inclus
Gobelet Carton + PLA 12,5cl Naturessé Café	5096- 1000		1000	1	69,47 €	0,07 €
Gobelet Cristal 20cl	GM200C		1250	1	56,83 €	0,05 €
Bol Fibre Rond 200ml Premium	3435-500		500	1	52,42 €	0,10 €
Assiette Fibre Ronde 230mm	15374		500	1	77,89 €	0,16 €
Assiette Fibre Ronde 180mm	15373		500	1	44,21 €	0,09 €
Frais d'expédition					42,00 €	

A partir du 1^{er} janvier 2020, la vaisselle jetable en plastique (gobelets, verres et assiettes jetables après utilisation) sera interdite.

Seule pourra être vendue ou distribuée gratuitement, en vente à emporter ou en consommation sur place, la vaisselle jetable compostable en compostage domestique et constituée pour tout ou partie de matières biosourcées.

Mot de la mairie :

Le maire étant excusé, il est représenté par Gary LEROUX.

Gary LEROUX remercie le Comité des Fêtes pour amener de la joie au village de MALAFRETAZ.

Il souligne le manque de bénévoles, mais précise que les membres actifs sont motivés.

Concernant le banquet des classes, organisé traditionnellement par les 40 ans, il précise que tout le monde apprécie ce moment, des plus jeunes aux plus anciens. Il ne faut pas considérer cette organisation comme une surcharge d'activité ! Il y a 2 ans, ils n'étaient que 4 quarantaines, et le banquet s'est organisé avec le soutien des 2 personnes de la mairie, déléguées aux associations, à savoir Sylvain BELFIS et Gary LEROUX.

Le comité des Fêtes est un appui logistique pour toutes les associations et pour les particuliers, en plus ils sont super réactifs et pas cher.

Gary remercie Jean Jacques FAYARD pour son implication au comité des fêtes depuis 1997, et avant il œuvrait déjà dans d'autres associations. Un grand merci à Jean Jacques.

MERCI A VOUS TOUTES ET TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET VOTRE AIDE TOUT AU LONG DE L'ANNEE.